

RAPPORT SUR LES PAIEMENTS FAITS AUX GOUVERNEMENTS (« INDUSTRIES EXTRACTIVES »)

Article L. 225-102-3 du Code de Commerce

Le président de KEM ONE SAS a approuvé, le 29 mars 2017, le présent rapport sur les paiements faits aux gouvernements dans le cadre d'activités extractives, établi au titre de l'exercice 2016, en application de l'article L. 225-102-3 du Code de commerce.

Les tableaux ci-dessous récapitulent, selon les conditions prévues par l'article L. 225-102-3 du Code de commerce, les montants payés par KEM ONE SAS aux autorités publiques, de manière consolidée puis par projet minier, par pays.

Nature du paiement aux gouvernements ou entités publiques	Total
Droits à la production	- €
Impôts ou taxes	177 242 €
Redevances	- €
Dividendes	- €
Primes de signature, de découverte ou de production	- €
Droits de licence, frais de location, droits d'entrée et autres contreparties de licence et/ou de concession	- €
Paiements pour des améliorations des infrastructures	- €
Autres paiements (hors catégories listées ci-dessus)	- €
Total	177 242 €

Nature du paiement aux gouvernements ou entités publiques	France		Total
	Exploitation		
	Montant	Autorité publique	
Redevance des mines part communale	137 469 €	Commune de Vauvert	137 469 €
Redevance des mines part départementale	26 644 €	Département du Gard	26 644 €
Redevance des mines frais de gestion	13 129 €	Etat français	13 129 €
Total	177 242 €	-	177 242 €

RAPPORT SUR LES PAIEMENTS FAITS AUX GOUVERNEMENTS (« INDUSTRIES EXTRACTIVES »)

Article L225-102-3 du Code de Commerce

Le Président de KEM ONE SAS a approuvé, le 21 mars 2018, le présent rapport sur les paiements faits aux gouvernements dans le cadre d'activités extractives, établi au titre de l'exercice 2017, en application de l'article L. 225-102-3 du Code de commerce.

Les tableaux ci-dessous récapitulent, selon les conditions prévues par l'article L. 225-102-3 du Code de commerce, les montants payés par KEM ONE SAS à des autorités publiques, de manière consolidée puis par projet minier, par pays.

Nature du paiement aux gouvernements ou entités publiques	Total
Droits à la production	- €
Impôts ou taxes	172 254 €
Redevances	- €
Dividendes	- €
Primes de signature, de découverte et de production	- €
Droits de licence, frais de location, droits d'entrée et autres contreparties de licence et/ou de concession	- €
Paiements pour des améliorations des infrastructures	- €
Autres paiements (hors catégories listées ci-dessus)	- €
Total	172 254 €

Nature du paiement aux gouvernements ou entités publiques	France		
	<i>Exploitation</i>		Total
	Montant	Autorité publique	
Redevance des mines Part communale	133 600€	Commune de Vauvert	133 600€
Redevance des mines Part Départementale	25 894€	Département du GARD	25 894€
Redevance des mines Frais de gestion	12 760€	Etat Français	12 760€
Total	172 254	-	172 254€

RAPPORT SUR LES PAIEMENTS FAITS AUX GOUVERNEMENTS (« INDUSTRIES EXTRACTIVES »)

KEM ONE – EXERCICE CLOS LE 31.12.2018

Le Président de la société KEM ONE a approuvé, le 19 mars 2019, le présent rapport sur les paiements faits aux gouvernements dans le cadre d'activités extractives, établi au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018, en application de l'article L. 225-102-3 du Code de commerce.

Les tableaux ci-dessous récapitulent, selon les conditions prévues par l'article L. 225-102-3 du Code de commerce, les montants payés par la société KEM ONE à des autorités publiques, de manière consolidée puis par projet, par pays.

Nature du paiement aux gouvernements ou entités publiques	Total
Droits à la production	- €
Impôts ou taxes	163 089 €
Redevances	- €
Dividendes	- €
Primes de signature, de découverte ou de production	- €
Droits de licence, frais de location, droits d'entrée et autres contreparties de licence et/ou de concession	- €
Paiements pour des améliorations des infrastructures	- €
Autres paiements (hors catégories listées ci-dessus)	- €
Total	163 089 €

Nature du paiement aux gouvernements ou entités publiques	France				Total
	Exploitation		PROJET		
	Montant	Autorité publique	Montant	Autorité publique	
Impôts ou taxes (redevance des mines part communale)	126 508 €	Commune de Vauvert			126 508 €
Impôts ou taxes (redevance des mines part départementale)	24 500 €	Département du Gard			24 500 €
Impôts ou taxes (redevance des mines frais de gestion)	12 081 €	Etat français			12 081 €
Total	163 089 €				163 089 €

RAPPORT SUR LES PAIEMENTS FAITS AUX GOUVERNEMENTS (« INDUSTRIES EXTRACTIVES »)

KEM ONE – EXERCICE CLOS LE 31.12.2019

Le Président de la société KEM ONE a approuvé, le 18 mars 2020, le présent rapport sur les paiements faits aux gouvernements dans le cadre d'activités extractives, établi au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019, en application de l'article L. 225-102-3 du Code de commerce.

Les tableaux ci-dessous récapitulent, selon les conditions prévues par l'article L. 225-102-3 du Code de commerce, les montants payés par la société KEM ONE à des autorités publiques, de manière consolidée puis par projet, par pays.

Nature du paiement aux gouvernements ou entités publiques	Total
Droits à la production	- €
Impôts ou taxes	194 919 €
Redevances	- €
Dividendes	- €
Primes de signature, de découverte ou de production	- €
Droits de licence, frais de location, droits d'entrée et autres contreparties de licence et/ou de concession	- €
Paiements pour des améliorations des infrastructures	- €
Autres paiements (hors catégories listées ci-dessus)	- €
Total	194 919 €

Nature du paiement aux gouvernements ou entités publiques	France		
	Exploitation		Total
	Montant	Autorité publique	
Impôts ou taxes (redevance des mines part communale)	151 158 €	Commune de Vauvert	151 158 €
Impôts ou taxes (redevance des mines part départementale)	29 323 €	Département du Gard	29 323 €
Impôts ou taxes (redevance des mines frais de gestion)	14 438 €	Etat français	14 438 €
Total	194 919 €		194 919 €